

14 avril 2017 revue de presse _____ 2

14 avril 2017 revue thématique _____ 5

SAINT-JEAN

14 AVR. 2017

Jouer sans addiction aux écrans

Pendant les vacances scolaires, des journées jeux sans écran sont organisées à Saint-Jean par le Service Prévention Médiation avec la ludothèque. Ces journées sont proposées aux adolescents et aux jeunes (10 à 16 ans) pour leur redonner le goût de jouer ensemble autour de jeux de stratégie, de jeux de plateaux et jeux coopératifs (identiques aux jeux virtuels proposés sur ordinateurs, consoles, smartphones...). Les décors et les personnages sont réalisés par les adolescents et les jeunes pendant ces journées, où ils retrouvent le plaisir de jouer, de partager un moment de convivialité, d'apprendre à



La convivialité est de mise pour ces jeux comme l'on constaté le maire et son adjointe.

perdre sans perdre ses valeurs, dans un espace et un temps de jeu défini avec toutes les frustra-

tions que cela comporte. Ces actions de prévention des « addictions à l'écran » sont organisées

tout au long de l'année et visent à redécouvrir le jeu sans se désocialiser, s'isoler, s'enfermer dans un monde virtuel, développer de l'agressivité... derrière un écran au point de ne plus parvenir à faire la différence avec la réalité. Ainsi une « soirée jeux en familles » avec un pique-nique partagé dans le parc de l'Espace Victor-Hugo sera organisée vendredi 30 juin à partir de 19 heures par le Centre Social, le Service Prévention Médiation et la ludothèque. N'hésitez pas à vous inscrire au 05 61 37 88 31

Renseignements : centre.social@mairie-saintjean.fr et prevention.mediation@mairie-saintjean.fr

société

14 AVR. 2017

Élections : premières sanctions pour affichage sauvage



Avec les meetings, les affiches sauvages se sont multipliées ces derniers jours./Photo DDM, Sarah Thuault Ney

l'essentiel ▾

Toulouse Métropole avait averti les formations politiques qu'elles seraient sanctionnées en cas d'affichage sauvage. Les premières factures sont parties...

La tête de Benoît Hamon à l'entrée de la rocade, le bras tendu de Philippe Poutou sur fond jaune sur des bornes électriques, et le regard qui se veut apaisé de Jean-Luc Mélenchon dirigé sur les automobilistes... c'était à prévoir, à moins de quinze jours du premier tour de la présidentielle, les affiches sauvages se sont multipliées çà et là. Surtout celles de ces trois candidats qui s'apprêtent à tenir meeting

dans la Ville rose et doivent donc recruter.

Il y a trois semaines, Toulouse Métropole, en charge de la propriété des espaces publics de ses trente-sept communes, avait averti : l'affichage doit être cantonné aux espaces prévus pour cela. Faute de quoi, il

en coûtera 12 € aux intéressés par affiche retirée. Aujourd'hui, la menace, toute à fait sé-

rieuse, est mise à exécution. Élu chargé de la propriété à la Métropole, Romuald Pagnucco a signé vendredi soir les premières factures qui ont depuis été envoyées. Pour l'heure, le montant est modeste : 828 € au total

pour trois « factures pour frais d'enlèvement », et non des amendes pour être précis, pour le mois de mars. Elles concernent trois candidats aux législatives.

Le PC sanctionné

En mars, 236 affiches électora-

Trois candidats communistes aux législatives ont été sanctionnés.

les sauvages ont été signalées par les trente agents du service de la Métropole. Et 205 enlevées.

Pour la première semaine d'avril, ça s'accélère : 364 affiches illicites signalées et 191 enlevées. « J'attends de voir la semaine prochaine », indique Romuald Pagnucco. D'autant que des mises en demeure sont en-

repères

8 28

EUROS > Premières factures.

Les trois premières factures envoyées pour des affiches illicites décollées en mars représentent un total de 828 €.

« Si c'est le Parti communiste qui totalise toutes les amendes émises, cela ne correspond pas à la réalité de ce qu'on voit dans les rues. »

Pierre Lacaze, secrétaire départemental du Parti communiste français

core adressées avec demande de décoller... Chaque affiche est dûment photographiée et répertoriée dans un tableau pour que la procédure, si elle est contestée, soit valable.

Au siège du Parti communiste de Haute-Garonne, Pierre Lacaze vient de voir trois factures arriver. A priori les trois amendes de mars. Sur le principe, il entend « engager une discussion » avant tout éventuel règlement. Mais si le PCF s'est attiré la totalité des amendes, « cela ne correspond pas à la réalité », juge le secrétaire départemental. Chaque année, le retrait des affiches des partis politiques mais surtout des syndicats et organisateurs de concert coûte 120 000 € à la collectivité.

J.-N. G.

14 AVR 2017

grand toulouse

transports

TGV : des milliers de signatures pour faire plier la raison d'État

'essentiel' ▶ La pétition lancée par la mairie de Toulouse pour défendre l'arrivée du TGV à Matabiau a dépassé les 21 000 signatures, transmises dès aujourd'hui aux candidats à la présidentielle.

« J'attends du futur président de la République qu'il respecte la parole de l'État, qui a donné son accord sur la ligne à grande vitesse et qu'il s'engage à définir un nouveau plan de financement »... Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse, n'en démont pas. Soutenu par son opposition socialiste comme par la présidente de la région Occitanie, Carole Delga, et par Georges Méric, le président du conseil départemental, il est décidé à interpeller les présidentiables avant le premier tour de scrutin, fort des plus de 21 000 signatures recueillies par la pétition lancée le 23 mars dernier. « Une telle mobilisation des Toulousains en l'espace de deux semaines, c'est un signe très fort, explique le président de la métropole. Pour mémoire, une pétition similaire lancée en 2010 par Martin Malvy, le président de la région à l'époque, avait recueilli 30 000 signatures, mais en un mois ». Dès aujourd'hui, la voix populaire toulousaine sera transmise aux candidats... Qui ne sont pas tous très chauds pour le projet. (lire ci-contre).

Ce qui ne change rien à la détermination de Jean-Luc Moudenc. « En tant que républicain, je crois en la continuité de l'État, plaide-t-il. Or, dans ce dossier, les décisions sont constantes. Le gouvernement Ayrault, en 2013, a confirmé le projet et un juin dernier, c'est le gouvernement Valls qui a publié l'arrêté de déclaration d'utilité publique. La seule chose qui n'a pas été faite,

« Il y a l'idée d'un emprunt de longue durée sur 40 ou 50 ans avec un coût soutenable »

c'est la réécriture du plan de financement, qui date de 2008 et qui devait justement être finalisé en 2017 ». Le plan de financement ? C'est là que le bâton blesse. Le fiasco du partenariat privé-public pour la réalisation de la LGV entre Tours et Bordeaux a douché les ardeurs et impose de trouver d'autres solutions. « La région, comme le département et les métropoles de Montpellier et Toulouse, défendent un projet de financement innovant, souligne Jean-Luc Moudenc. Il y a d'abord le plan Juncker, qui n'existe pas auparavant et qui peut nous donner accès à des financements européens, il y a ensuite des modèles à aller chercher à l'étranger au Japon ou en Italie, une étude a

d'ailleurs été lancée sur le sujet et enfin il y a l'idée d'un emprunt de longue durée sur 40 ou 50 ans, poursuit-il, sachant qu'on parle d'une infrastructure durable. Les collectivités pourraient ainsi participer avec un coût soutenable pour les finances publiques ». Des arguments que le maire de Toulouse pourra toujours présenter à Guillaume Pepy, le président de la SNCF, attendu mercredi prochain à Toulouse, et qui avait refroidi l'ambiance en expliquant que le chantier Tours-Bordeaux, qui sera mis en service en juin, « était le dernier pour le moment ». Avant de renvoyer la balle à l'État. En attendant, Jean-Luc Moudenc n'imagine pas un enterrement de première classe. « Toulouse ne peut pas rester à l'écart du réseau à grande vitesse européen. C'est un formidable levier pour l'emploi et l'économie ». Gilles-R. Soulliés



L'appel aux Toulousains a été placardé sur le fronton du Capitole. / DDM, Michel Viala

repères

7

MILLIARDS > **Coût de la LGV.** c'était la facture estimée en 2008 pour la seule liaison Toulouse-Bordeaux. Mais le plan de financement est à revoir et il est loin d'être bouclé. L'année électorale n'arrange rien.

« Certes, c'est un investissement considérable, mais la facture du grand Paris monte à 25 milliards. En comparaison, le coût du TGV à Toulouse est raisonnable ». Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse

DES CANDIDATS TRÈS PARTAGÉS...

La question de l'arrivée du TGV à Toulouse, que nous avions posée il y a quelques jours aux candidats à la présidentielle, est loin de faire l'unanimité. Il y a d'abord les opposants (nombreux) comme Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) « pour la grande vitesse mais pas la LGV qui nécessite des voies nouvelles destructrices d'environnement et induit un étranglement des collectivités locales ». Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) pour qui « 8 milliards d'euros pour 50 minutes de plus, c'est disproportionné quand on voit l'état du TER dans la région ». François Fillon (Les Républicains) est lui plus porté sur « la modernisation du réseau et agite les 60 millions de dette de la SNCF ». Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière) explique, elle, que les usagers gagneraient en temps de trajet, mais que les trusts du BTP et les financiers gagneraient des milliards », comme Philippe Poutou (NPA) sur les mêmes arguments, et Jean Lassalle (Résistons !) qui déplore que « les populations n'ont pas été assez consultées sur ce projet ». Côté pour, Marine Le Pen (Front national) considère que le Grand Sud-Ouest de la France souffre d'un enclavement profond ». Jacques Cheminade (S & P) plaide pour le développement économique et François Asselineau (UPR) vante les vertus écologiques du TGV, mais veut quand même savoir « si une réelle demande existe entre Bordeaux et Toulouse ». Quant à Emmanuel Macron, c'est très flou. Après avoir souligné la pertinence de l'offre aéronautique et de la navette d'Air-France entre Toulouse et Paris, il s'est ravisé en affichant son complet soutien à la LGV. Benoît Hamon, enfin, y est favorable « au nom des engagements pris ».

grand sud

14 AVR. 2017

élevage

Grippe aviaire: un pacte pour éviter une 3^e catastrophe

'essentiel

La filière volaille prend le pari de se réorganiser complètement et vient de signer un pacte, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, pour modifier ses pratiques sanitaires en profondeur.

Les éleveurs de poules et canards français se sont engagés hier à réformer de fond en comble leurs pratiques sanitaires pour éviter la répétition des épidémies aviaires qui menacent la pérennité d'un des fleurons de la gastronomie française, le foie gras.

Des banques aux coopératives en passant par les éleveurs, accouveurs, transporteurs, et syndicats agricoles, 32 acteurs du secteur ont signé mardi au ministère de l'Agriculture à Paris, un « pacte de lutte contre l'influenza aviaire et de relance de la filière foie gras », durement éprouvée par deux épidémies successives.

Cet engagement intervient à la veille d'un vide sanitaire total de six semaines dans les élevages de canards de 1 134 communes du Sud-Ouest, à l'issue duquel ils pourront redémarrer, fin mai. « Il s'agit de la mise en place d'une stratégie de biosécurité »



Opération désinfection sous un hangar vidé de ses canards. / photo

pour faire face aux risques sanitaires en général », a déclaré M. Le Foll.

Des efforts de tous

Le ministre s'est déclaré satisfait d'avoir obtenu la signature de l'ensemble des syndicats agricoles, du Modef à la FNSEA en passant par la Confédération paysanne, ayant dénoncé le modèle industriel de production. À tous les niveaux, « des efforts » doivent être faits, a prévenu le ministre. Et des investissements lourds seront nécessaires. En mars, le Comité interprofession-

nel des palmipèdes à foie gras (CIFOG), qui réunit tous les éleveurs, avait estimé les investissements nécessaires à 100 millions d'euros, pour la construction d'un millier de bâtiments de 400 mètres carrés chacun.

Au final, l'objectif est de maintenir la diversité et la spécificité des élevages de plein air français, de la petite ferme, à la coopérative industrielle.

Le « pacte » va être présenté à la Commission européenne, qui a fourni 50 des 140 millions d'euros d'aide versés aux éleveurs jusqu'à présent.

LES MESURES

Un système d'alerte. L'administration va organiser la géolocalisation des élevages ainsi que l'enregistrement des mouvements d'animaux. Un système d'alerte va être mis en place pour réagir au plus vite en cas de détection d'un virus.

Gestion des fientes. Des investissements en matériels adaptés (méthanisation, enfouissement..) sont nécessaires.

Capacités de confinement améliorées. Elles devront être effectives surtout en fin d'automne pendant les migrations d'oiseaux sauvages.

Le transport revu. Des matériels dédiés doivent être utilisés par types de canards transportés, facilement nettoyables et désinfectables. Des audits sanitaires des transporteurs seront effectués, la formation des personnels sera augmentée, et des guides de bonnes pratiques mis à disposition. Chaque coopérative va aussi chercher à diminuer le nombre moyen de kilomètres parcourus par ses canards.

Les contacts avec les animaux sécurisés. Les mesures de biosécurité doivent être appliquées par toute personne approchant les canards, éleveur, famille, vétérinaire, transporteur...